

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

CAHIER D'ACTEUR
N°33 Avril 2018



TERÉGA, ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis plus de 70 ans, Teréga (anciennement TIGF) offre un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz naturel, dans le grand Sud-Ouest de la France. Le réseau de transport de gaz de Teréga représente 14% du réseau français et se déploie sur 15 départements, au travers de 5000 km de canalisations. Les deux sites de stockage souterrain de gaz naturel, à Lussagnet et Izaute, concentrent près d'un quart des capacités de stockage en France. Teréga réalise un chiffre d'affaires de 467 M€ et compte plus de 580 collaborateurs (chiffres 2016).

www.terega.fr

CAHIER D'ACTEUR

FAIRE LE PARI DU GAZ POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

LE GAZ ET SES APPLICATIONS AU SERVICE DU SYSTEME BAS-CARBONE DE DEMAIN

Le gaz naturel est la ressource fossile ayant l'empreinte carbone la plus faible. En émettant environ 50 % de CO₂ de moins que le charbon à énergie produite équivalente, le gaz naturel a un rôle clé dans la transition vers un monde sobre en carbone. Grâce au biométhane, au Power-to-Gas et à la pyrogazéification, le gaz devient aussi une énergie décarbonée, qui peut bénéficier des infrastructures de stockage, transport et distribution déjà en place.

Aux côtés de l'ensemble des opérateurs d'infrastructures gazières en France, Teréga promet un objectif plus ambitieux que celui fixé par la Loi de Transition énergétique pour la croissance verte : 30 % du gaz consommé d'origine renouvelable en 2030 à l'échelle nationale, soit **70 TWh de biométhane et 20 TWh d'autres gaz renouvelables**.

- ⇒ **Le recours à ces solutions permettra à la France de parvenir aux objectifs de l'Accord de Paris, en minimisant les coûts de la transition énergétique par rapport à un scénario d'électrification globale, grâce aux infrastructures existantes et à un réseau gazier irriguant une grande partie des territoires nationaux et européens.**

Soutenir le développement du biométhane



En transformant les déchets agricoles ou agroalimentaires en gaz vert, la méthanisation valorise le potentiel des territoires et favorise une économie circulaire.



Teréga, conjointement avec Storengy, a autorisé en 2017 l'injection de biométhane de première génération dans ses stockages souterrains. Les stockeurs permettent ainsi à la filière de biométhanisation de s'appuyer sur les capacités d'injection et de stockage du réseau existant. A ce jour, Teréga a participé à la mise en service de la plus grosse capacité d'injection de biométhane en France (Lot-et-Garonne) et une dizaine de nouveaux projets sont à l'étude.

Le déploiement du biométhane à une plus grande échelle (pour réaliser l'objectif de 30 % de gaz vert en 2030) sera possible si le monde agricole est incité à se tourner vers de nouvelles pratiques (cultures intermédiaires à valorisation énergétique, valorisation des résidus de cultures, utilisation de couverts végétaux...) et que le cadre de développement de la méthanisation est pérennisé. Rare filière dans les énergies renouvelables à créer des emplois dans le secteur agricole (jusqu'à 17 000 emplois directs d'ici 2030), la production de biométhane se heurte aujourd'hui à des obstacles de financement, d'acceptabilité sociale et au poids des démarches administratives.

- ⇒ **Prohibée par des barrières règlementaires, la participation des opérateurs de réseaux de transport aux activités de production doit désormais être envisagée pour faciliter le développement du biométhane.** Fort de son ancrage territorial, d'une grande expertise en gestion de projets industriels et de son expérience reconnue de dialogue avec les parties prenantes, Teréga apporterait une crédibilité financière aux porteurs de projets auprès des investisseurs, avec plus de 100 millions d'euros par an d'investissements dans les infrastructures gazières.
- ⇒ **Teréga plaide aussi pour l'élaboration d'un schéma directeur de développement du biométhane afin de donner de la visibilité aux porteurs de projets et aux financeurs et anticiper les évolutions de la production de l'énergie de demain.** Elaboré au niveau régional avec l'ensemble des parties prenantes, institutions territoriales et acteurs de la filière agricole, ce schéma devra planifier le développement des capacités de méthanisation en fonction de celles des infrastructures gazières.

Ressources potentielles en biométhane en zone Teréga



Créer un cadre favorable à l'intégration des réseaux de gaz et d'électricité via le développement du Power-to-Gas

La mutation des réseaux gaziers et électriques vers des systèmes intégrés multi-énergies repose sur la technologie du Power-to-Gas. Avec plusieurs partenaires, Teréga est engagé dans Jupiter 1000 (Fos-sur-Mer), le démonstrateur industriel d'injection des énergies renouvelables dans le réseau de transport gazier.

- ⇒ Ouvrant une nouvelle ère dans la complémentarité des systèmes électrique et gazier, **cette approche exige de mener une réflexion autour de la construction de modèles économiques pérennes, dans le cadre d'un groupe de travail national, coordonné par les autorités publiques.**

Accompagner le développement de la filière pyrogazéification

En optimisant la valorisation énergétique de biomasses sèches difficiles à traiter aujourd'hui (résidus agricoles non fermentescibles, biomasse ligno-cellulosique...), la pyrogazéification permet aussi de tenir l'objectif de 30 % de gaz renouvelable en 2030 et favorise le développement de l'économie circulaire.

- ⇒ Avec un potentiel de production de méthane de synthèse estimé entre 40 et 150 TWh à l'horizon 2050, **les conditions de décollage de la filière seront réunies si un cadre réglementaire**

adéquat est mis en place, couplé à des mécanismes de soutien incitatifs, qui favoriseront l'émergence des premiers démonstrateurs.

Le gaz au service d'une mobilité propre

Qu'il soit naturel ou renouvelable, le gaz permet le déploiement d'une mobilité peu émettrice de gaz à effet de serre et de particules. Il répond aux enjeux globaux de réchauffement climatique et aux défis locaux de santé publique. Teréga accompagne les collectivités dans leur déploiement du GNV et du bioGNV (biométhane carburant) par le financement d'études de gisements et d'implantations. Partenaires de la promotion du GNV, le département de la Gironde et l'agglomération de Pau installeront leurs premières stations publiques dans les prochains mois.

⇒ Selon les scénarios considérés, le GNV peut représenter entre 300 000 et 1 million de véhicules en France en 2035 (majoritairement poids-lourds et bus), à condition que les incitations au développement de la mobilité GNV et le soutien aux infrastructures d'avitaillement soient renforcés.

BILAN ENVIRONNEMENTAL POSITIF

BE POSITIF

Résolument engagé dans la lutte contre le changement climatique, Teréga accroît le champ d'application de la méthode « Eviter, Réduire, Compenser » à l'ensemble des impacts environnementaux de ses activités sur l'eau, l'air, le sous-sol, la biodiversité et le paysage.

Teréga entend atteindre une empreinte environnementale nulle dans toutes ses activités en 2020, et créer de la valeur environnementale dès 2025.

DES INFRASTRUCTURES DE GAZ AU SERVICE DE LA SECURITE D'APPROVISIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

Les infrastructures gazières offrent une grande flexibilité pour répondre aux variations de la demande énergétique 

Dans un contexte de baisse de la puissance disponible du parc nucléaire et d'une succession de périodes de froid, les centrales électriques fonctionnant au gaz sont fortement sollicitées pour couvrir les fluctuations de la demande d'électricité sur l'ensemble du territoire national, en période de pointe ou lors de variations saisonnières. Les opérateurs d'infrastructures gazières prévoient une trajectoire de demande de gaz soutenue pour la production d'électricité au moins jusqu'en 2025. Les scénarios au-delà de cette période dépendront de la trajectoire retenue par le gouvernement sur la prolongation ou le renouvellement de la puissance nucléaire.

Les stockages de gaz au cœur de la sécurité énergétique

Eléments essentiels de la sécurité d'approvisionnement nationale, les stockages de gaz permettent de gérer les variations saisonnières, la consommation journalière pouvant varier selon un facteur de 5 entre l'été et l'hiver. A elles seules, les importations de gaz provenant de nos interconnexions transfrontalières ou terminaux méthaniers ne peuvent couvrir les demandes de pointe, dues d'une part à la situation géographique de la France en aval des principaux réseaux de transport européens et d'autre part au délai nécessaire (14 jours environ) pour dérouter un navire de GNL. Le dimensionnement de nos infrastructures gazières pour respecter un critère de sécurité d'approvisionnement (dit « risque 2 % »), plus exigeant que les standards européens, permet de faire face à différentes situations de risque, en cas de vague de froid ou de rupture d'approvisionnement liée à des problèmes techniques ou géopolitiques. Grâce à cette mesure, la France a pu surmonter ces dernières années – sans rompre les approvisionnements gaziers du

consommateur – de fortes tensions sur le système énergétique, à l’instar de la crise Russie-Ukraine en 2009, la pointe de froid en février 2012 ou la congestion Sud-Est en janvier 2017. Plus récemment, en février 2018, un aléa climatique modéré conjugué à une tension sur le réseau au nord de l’Europe, conduisant à une forte montée des prix du gaz sur les places de marché, a engendré une sollicitation record des stockages de Teréga pour assurer la fourniture des clients finaux. Cette expérience a mis en évidence l’importance de disposer de stockages performants au plan technique pour faire face à des sollicitations extrêmes.

⇒ **Sur la période 2018-2023, Teréga, de concert avec les autres opérateurs de stockage en France, estime que le besoin de stockage pour assurer la couverture nationale de consommation en cas de pointe de froid s’élève à 2560 GWh/jour, niveau en ligne avec les capacités de stockage en service en 2018. Sur la période 2023-2028, Teréga plaide pour une approche prudente dans la définition du périmètre des infrastructures de stockage de gaz dans la PPE, au vu de l’incertitude qui pèse sur les besoins de pointe du secteur électrique et de l’irréversibilité d’une décision de fermeture de site de stockage.**

Poursuivre le développement des interconnexions gazières au service du territoire et de l’Europe



Le réseau de grand transport de gaz français a pour objectif d’acheminer du gaz sur tout le territoire. Il existe néanmoins un écart de prix du service de transport entre le nord et le sud de la France, lié à un phénomène de congestion entre ces deux régions. **Le projet Renforcement Gascogne Midi servira à fluidifier les échanges entre le Nord et le Sud de la France, améliorer la sécurité**



d’approvisionnement et accroître la capacité de transit dans le cadre de la fusion des places de marchés Nord-Sud avec la création de la zone Trading Region France (TRF). Fruit de la stratégie adoptée en France depuis 2005 pour la construction du marché gazier, la création de cette zone unique à partir du 1^{er} novembre 2018 se traduira par un marché gazier français plus compétitif et plus interconnecté avec les principales places de marché européennes, au bénéfice de la sécurité d’approvisionnement du consommateur final.

Dans cette même veine et en ligne avec le souhait des gouvernements de la France et de l’Espagne ainsi que de la Commission européenne exprimé dans la Déclaration de Madrid en mars 2015, **le projet South Transit East Pyrenees (STEP) renforcera les interconnexions entre les réseaux de transport de gaz français et espagnols,** grâce à la construction d’une canalisation transfrontalière à l’est des départements de l’Aude et des Pyrénées-Orientales. **Identifié en novembre 2017 comme un projet d’intérêt commun prioritaire au niveau européen, STEP répond aux objectifs de solidarité énergétique européenne en accroissant la sécurité d’approvisionnement et la fluidité des échanges entre les deux pays.** Au-delà de cette dimension européenne, STEP servira à renforcer et améliorer l’exploitation du réseau régional gazier de l’Aude et des Pyrénées-Orientales, en facilitant notamment le raccordement de nouvelles communes au gaz, et en créant des conditions favorables au développement de la filière biométhane régionale.

CONCLUSION

A l’heure de l’urgence écologique, le gaz s’affirme comme une ressource d’avenir pleinement connectée aux défis d’aujourd’hui et de demain. En alliant maîtrise des gaz à effet de serre, recyclage des déchets, production d’énergies renouvelables, économie circulaire et mobilité propre, **le gaz et ses infrastructures servent la cause écologique tout en préservant la compétitivité de nos entreprises et le pouvoir d’achat des ménages.** Faire de la transition écologique un levier de développement économique et d’innovation est la vision que Teréga continuera à promouvoir lors des discussions nationales sur la PPE, ainsi qu’à l’échelle des régions via les Schémas régionaux (SRADDET) et les Plans Climat (PCAET).